

# SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

L'étude du **travail** d'une manière générale relève de la sociologie du travail. Sociologie particulière qui est par définition l'étude de toutes les **collectivités humaines** qui se constituent à l'occasion des activités de **production**. (cf. les œuvres de **G. Friedmann, P. Naville**).

Le travail est une activité physique et intellectuelle qui consiste à produire des **biens** ou des **services**. Les revenus qui lui sont associés constituent une composante essentielle de la demande des ménages et donnent accès à la **consommation** de ces mêmes biens et services.

## I- Les approches :

### 1- L'Organisation scientifique du travail : (O.S.T)

Rationalisation du processus de production. Principaux auteurs : F.W.Taylor, H.Ford ou H.Fayol. Recherche de la méthode de travail la plus efficace (the one best way). Découpage des différentes tâches en opérations élémentaires pouvant être contrôlées. Lutte contre la « **flâneries** » des ouvriers.

## QUESTIONS :

1) Sont les auteurs suivants ?

- **F.W.Taylor :**
- **H. Ford :**
- **H.Fayol :**

2) Décrivez leurs théories sociologiques.

## 2- Les relations humaines :

La théorie des relations humaines expose les principes et les tâches de gestion des entreprises capitalistes, et cherche à représenter ces « **relations humaines** » comme facteurs de productivité.

- **Mayo Elton (1880-1949)**, sociologue américain, un des auteurs de la sociologie industrielle américaine.

Mayo estima que les rapports entre différents groupes sociaux, y compris entre les entrepreneurs et les ouvriers, ont un caractère psychologique, émotionnel, et que, par conséquent, les contradictions de classes objectives n'existent pas. Il en découle, selon Mayo, que l'intérêt des ouvriers ne consiste pas à améliorer leur bien-être et leurs conditions de travail, mais à établir de bonnes relations personnelles avec les patrons.

La sociologie devrait contribuer en pratique à établir un tel « **consensus** » et à élaborer des recommandations pour agir sur la mentalité, l'état psychologique et la morale des travailleurs afin de les réconcilier avec le capitalisme.

- **Moreno Jacob (1892-1974)**, psycho-sociologue américain, fondateur de la **sociométrie**.

Moreno étudia les aspects psychologiques du comportement de groupes sociaux peu nombreux : enfants d'âge préscolaires, voisins d'appartement, employés de bureau, équipage d'un avion, etc. (**Microsociologie**).

S'intéressant surtout aux rapports émotionnels (**sympathie, antipathie, indifférence réciproques**), Moreno chercha à représenter ces émotions et attitudes comme le facteur premier et décisif du développement social.

Conscient de la crise du capitalisme aux Etats-Unis, Moreno estimait que la méthode essentielle pour résoudre tous les problèmes sociaux consistait à bien ordonner les rapports humains et à organiser les groupes en fonction des penchants et des sympathies de leurs membres.

## II- Les conditions de travail :

Les conditions de travail semblent, a priori, différentes selon les secteurs d'activité, le travail agricole diffère du travail en usine ou au bureau. Pourtant cette deuxième moitié du **XX e siècle** a vu, par la rationalisation du travail et l'automatisation, se transformer et se rapprocher les techniques employées, dont le gain de productivité et le contrôle des ouvriers forment les avantages les plus évidents mais dont la parcellisation des tâches et la perte de contrôle sur son ouvrage par le travailleur sont les inconvénients les plus notables : techniques nouvelles d'élevage dans le cadre de l'agro-business, travail à la chaîne, utilisation de plus en plus importante de l'ordinateur.

« **Le travail en miettes** » selon l'expression de **G. Friedman** dérive des techniques mises au point à la fin du siècle dernier par Frédéric Winslow Taylor qui découpa le travail ouvrier en gestes simples afin d'éliminer les mouvements inutiles provoquant une perte de temps : il ramène ainsi le travail d'un poseur de briques de **18 à 5 gestes**.

Cette rationalisation des gestes contenait le principe du travail à la chaîne.

Dès le début du siècle à **Chicago**, les conserveries recourent à ce procédé et **Henry Ford** met en place **en 1913**, la première chaîne de montage automobile : la production qui était **en 1906** de **8 423 voitures**, s'élève **en 1920** à **1 250 000 voitures** ; cette transformation technique de la production permit la marche vers une société dite de consommation.

De puis 1960, une nouvelle étape avec l'**automatisation** des tâches due aux ordinateurs ; les employés du secteur tertiaire lors d'une grève au **crédit Lyonnais**, revendiquent contre les nouvelles conditions de travail qui les transforment en « **O.S. de la paperasse** ». Parcellisation du travail et automatisation posent actuellement **deux problèmes essentiels** :

**-Sur le plan de la productivité**, l'efficacité des méthodes est remise en cause et de nouvelles méthodes sont expérimentées : des expériences de rotation des tâches, d'élargissement des tâches, le travail en groupes semi-autonomes.

**-Le second problème** est celui des transports entre automatisation et chômage : la machine remplaçant l'homme sans que la production augmente. De nouvelles tendances se dessinent : développement du travail à temps partiel, du travail intérimaire qui tendent à créer de nouveaux emplois mais remettent en cause le statut du travailleur en contournant les conventions collectives qui lui assurent un certain degré de protection.

### III- Les accidents du travail :

- Plus de 1 million de victimes par an.
- 1 mort toutes les deux heures.

Les chiffres provisoires livrés par **M. Mattéoli** pour l'année **1978** restent encourageants.

De moins en moins fréquents, les accidents sont aussi de moins en moins graves. Cependant, en valeurs absolues, les chiffres restent très élevés.

Ainsi, en **1977**, **1 025 968 personnes** ont été victimes d'un accident du travail dont **112 146** ont souffert d'une incapacité permanente grave et **1 709 sont décédés**.

En cette même année on a compté **151 690 accidents** de trajet (les accidents de la route ont fait environ **13 000 morts en 1979**) dont **1 150 ont été mortels**.

Il faut noter à cet égard, que les accidents de trajet causent beaucoup plus souvent la mort que les accidents de travail proprement dits : **1 150 morts** pour une moyenne d'**une heure de trajet par jour**, alors que sur **huit heures de travail** dans l'entreprise, le nombre s'élève à **1 709**.

Cependant, ce fléau est uniforme dans les secteurs et catégories de salariés. Ainsi, le bâtiment et les travaux publics demeurent-ils les tristes champions des accidents, avec plus de **25 000 accidents en 1977**.

Autres secteurs dangereux, l'industrie extractive (minerais, carrières, etc.), l'industrie du bois, la métallurgie et les transports.

D'autre part, les ouvriers qui représentent **57 %** des salariés supportent en effet **84 %** des accidents. De même, la fréquence et la gravité des accidents sont supérieures pour les étrangers et notamment les ouvriers d'origine maghrébine qui sont précisément plus nombreux dans les secteurs à plus haut risque.

D'autre part, le nombre des maladies professionnelles a aussi baissé, mais moins que les accidents. Le total des maladies professionnelles était de **4 658 en 1974** contre **4 111 en 1977**.

Parmi les maladies qui ont régressé, on relève notamment la silicose, le saturnisme, les hépatites virales et les affections causées par le ciment. Ils coûtent en effet, au-delà des drames personnels qu'ils entraînent, **24,3 milliards de francs** à la sécurité sociale.

Sur l'ensemble des salariés du régime général (soit **13 millions de salariés environ**), **1 072 000 accidents** ont donné lieu à un arrêt de travail en **1976**. Parmi eux, **117 000 étaient « graves »** et **1 900 ont été mortels**.

Les taux de fréquence d'accidents, et les taux de gravité, sont particulièrement élevés dans le « bâtiment », les « Pierres et Terres à feu », les « transports » ; ils sont les moins élevés dans le « vêtement ».

## IV- L'entreprise :

Dans tous les systèmes économiques, il existe des entreprises dont la tâche est de produire des biens ou des services destinés à la consommation.

L'entreprise est née d'une division plus ou moins poussée du travail, d'une organisation économique qui fait que tout individu ne consomme généralement pas ce qu'il produit.

L'observation d'une économie nationale montre combien sont complexes et divers les phénomènes qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise : la définition de l'entreprise, le capital, le travail, la hiérarchie et les conflits, l'apparition d'autres formes d'entreprises.

### 1- Définition :

#### Qu'est ce qu'une entreprise ?

L'acte d'entreprendre peut être le fait d'un individu isolé ; l'avocat, le médecin, l'électricien qui produisent des services, le boulanger, le charcutier, le petit artisan qui produisent des biens, sont tous sont à eux seuls une entreprise.

Mais entreprendre c'est également l'acte qui résulte du regroupement d'hommes et de capitaux qui vont former des petites, moyennes ou grandes entreprises selon le volume des capitaux, de la main-d'œuvre et de la production.

Ces entreprises vont également se différencier selon le secteur auquel elles appartiennent, secteur **primaire**, **secondaire** ou **tertiaire** et selon leur **statut juridique** qui résulte principalement de la façon dont le **capital** est détenu et les responsabilités assumées par un homme seul, dans l'**entreprise individuelle**, ou par un **groupe**, dans une **société**.

Pour fonctionner, c'est-à-dire pour produire, l'entreprise utilise du capital et du travail : on dit qu'elle combine les facteurs de production : **capital + travail**.

L'entreprise se présente également comme un lieu où se rencontrent toutes sortes de salariés :

## 2- Les ouvriers et employés : (les exécutants)

Ils fournissent un travail directement productif. L'entreprise moderne a peu de rapport avec celle du **XIX e siècle** ; les conditions matérielles du travail ont évolué : sa durée s'est réduite, dans certaines branches, sa pénibilité a diminué grâce à l'introduction de nouvelles techniques limitant l'effort physique.

## 3- Le personnel : (les cadres)

Il côtoie les exécutants : ils ont en charge le fonctionnement et la gestion de l'entreprise.

Ces concepteurs jouent un rôle important et l'économiste J. K. Galbraith n'hésite pas à reconnaître à ces gestionnaires, dans les grandes entreprises, le pouvoir que le patron détient dans la petite et qu'il nomme « **technostructure** ».

### **Doit-on imputer à cette hiérarchisation les conflits qui éclatent parfois dans l'entreprise ?**

A la suite de luttes très dures, le droit de grève a été reconnu en France **en 1864** puis, vingt ans après, la possibilité de former des syndicats ouvriers.

Au **XXe siècle**, notamment après 1936, les travailleurs ont obtenu le vote de lois leur permettant d'élire des représentants (délégués du personnel, membres des comités d'entreprise, délégués syndicaux) qui émettent des suggestions sur la marche de l'entreprise, contrôlent la gestion des œuvres sociales et les représentent auprès du chef d'entreprise.

Les **conflits** ne sont pas liés seulement à la hiérarchie mais également à la volonté des salariés de protéger leur pouvoir d'achat, d'améliorer leurs conditions de travail et, de nos jours, de défendre leurs emplois.

De nos jours, les modèles de gestion comme l'**actionnariat** ou la **cogestion**, tentent d'associer les salariés aux prises de décision... mais sans porter atteinte aux prérogatives de la direction, ils visent à réaliser la démocratie économique.

#### 4- Les différents types d'entreprise :

<b>Types d'entreprises :</b>	<b>Caractéristiques principales :</b>
<p>1- Entreprises individuelles.</p> <p>2- Entreprises privées.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sociétés de personnes (sociétés civiles, sociétés en nom collectif)</li> <li>• Sociétés de forme intermédiaire (S.A.R.L. : Société A Responsabilité Limitée).</li> <li>• Sociétés de capitaux (Sociétés anonymes)</li> <li>• Sociétés coopératives</li></ul> <p>3- Entreprises publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprise nationalisées</li> <li>• Sociétés d'économie mixte</li></ul>	<p>- Les capitaux appartiennent à un propriétaire unique qui travaille dans son entreprise.</p> <p>Il peut employer des salariés.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il supporte seul les risques de l'entreprise (bénéfices ou pertes).</li> <li>- Les sociétés apportent leurs capitaux.</li> <li>- Les associés participent à l'activité de l'entreprise.</li> <li>- Les associés sont solidairement responsables des dettes de la société.</li></ul> <p>-2 à 50 associés. Capital de 20 000 f minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les associés sont propriétaires de la société.</li><li>-Les bénéfices et les pertes sont partagés entre associés à concurrence de leurs apports.</li><li>-La société est dirigée par un ou deux gérants</li></ul> <p>-Les dirigeants sont salariés.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les actionnaires, propriétaires, perçoivent une distribution des bénéfices au prorata de leurs actions.</li><li>-Seules, ces sociétés peuvent faire appel à l'épargne publique et être cotées en bourse.</li></ul> <p>-Les membres sont à la fois associés et coopérateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les bénéfices sont répartis, non en proportion des apports, mais ristournés au prorata des opérations traitées ou du travail fourni.</li></ul> <p>-Sociétés anonymes dont le capital appartient exclusivement à l'Etat, et soumises aux règles de la compétitivité publique.</p> <p>-Sociétés anonymes ou une ou plusieurs collectivités publiques détiennent une part de leur capital et participent à leur administration.</p> <p>-Bien que détenant une part minoritaire, l'influence de la collectivité publique peut être prédominante.</p>

## 5- Le capital :

### Qu'est ce que le capital ?

Ce vocable recouvre des notions relativement différentes selon le point de vue adopté : économique, juridique, comptable, doctrinal.

Mais du point de vue économique, le capital correspond à l'ensemble des biens destinés à produire d'autres biens et services dans le but de réaliser un profit le plus élevé possible. Le capital est hétérogène car il comprend des biens aussi divers : **l'argent, des machines, des bâtiments, des actions ou des obligations**, etc., en ce sens on parle de « **capital économique** ».

Dans l'optique de la répartition, le capital apparaît comme un élément permanent, un **stock**, par opposition au **revenu, flux périodique** auquel il donne naissance.

(...) le capital technique apparaît comme l'ensemble des biens indirects intermédiaires qui permettent l'élaboration des biens directs, finaux.

Le capital technique est constitué par un ensemble de biens hétérogènes qui peuvent faire l'objet d'une distinction essentielle entre capitaux fixes et capitaux circulants.

Les capitaux fixes sont constitués par des biens qui servent à plusieurs actes de production sans subir de transformations autres que l'usure ou un vieillissement prématuré (obsolescence).

Il en est ainsi des bâtiments, des installations fixes, des équipements productifs, du matériel de transport...

Le terme « **biens capitaux** » est souvent réservé au seul capital fixe. Les **capitaux circulants** sont constitués par des biens qui sont détruits ou profondément transformés au cours d'un processus productif (matières premières, semences, matières énergétiques).

Il n'y a pas de différence essentielle entre capitaux circulants et capitaux fixes : les uns et les autres sont des biens intermédiaires, leur longévité est seulement plus ou moins grande.

C'est ainsi que les biens capitaux (machines) sont des biens intermédiaires, mais ils le sont plus longtemps que les capitaux circulants (énergie, matières, etc.).

## A- Le profit :

Peu de notions économiques sont aussi discutées, contestées que celle du profit.

Le profit diffère du salaire, de l'intérêt. Le salaire et l'intérêt sont des revenus contractuels : on travaille pour tel salaire, on a prêté de l'argent à tel taux d'intérêt. Il s'agit de la différence entre les recettes résultant de la vente de produits ou les services, et toutes les dépenses occasionnées pour leur obtention.

## D'où vient ce profit ?

S'agit-il de la part du travail ouvrier que le patron s'approprie sans la rémunérer parce qu'il détient les moyens de production (**Plus-value**) ou bien s'agit-il d'un écart entre le **prix** de vente du bien et le prix de revient de sa fabrication qui résulte du prix d'achat des matières premières de l'ensemble des **charges fixes** ou **variables** de l'entreprise ?

Un profit élevé est, en principe, un signe de santé de l'entreprise, un profit faible ou nul ou une perte, un signe de gestion défectueuse pouvant entraîner sa disparition.

Si l'entreprise a pour préoccupation de faire du profit, un de ses problèmes majeurs est de créer et maintenir son capital ; ceci est le rôle des investissements dont le financement par l'entreprise elle-même (auto-financement) ou par des emprunts est une des préoccupations prioritaires des dirigeants.

### B- La plus-value :

Le mot plus-value signifie excédent de valeur, supplément de valeur. Pour le capitalisme, la plus-value apparaît à la fin du cycle de production comme la différence entre le montant des recettes et le capital avancé (lui-même dépensé sous forme productive). C'est ce dernier qui a connu une augmentation de valeur, d'où le terme de Plus-value. La plus-value semble donc être le résultat nécessaire, logique, du mouvement du capital : **l'argent enfante l'argent**.

A première vue, la plus-value semble prendre naissance dans l'échange : le capitaliste s'enrichirait parce qu'il vendrait plus cher qu'il n'a acheté.

### QUESTIONS :

- 1) Quels sont les deux concepts que recouvre la notion de capital ?
- 2) Quelles sont les différences entre capita économique et technique ?
- 3) Opposez stock et revenu.
- 4) Quelles sont les différences entre capital fixe et capita circulant ?
- 5) Quel est l'intérêt économique de l'investissement ?
- 6) Qu'est ce que le profit ? Comment est-il réparti ? Quel est son rôle dans une économie capitaliste ?
- 7) Décrivez le mécanisme par lequel le système capitaliste permet aux entrepreneurs de dégager une plus-value.

## V- Hiérarchie et conflits :

Les groupes ne sont pas seulement différents les uns des autres (**stratification**), ils sont aussi classés sur une échelle de **pouvoir**, de **prestige** et de **revenu**.

### A- La hiérarchie :

La hiérarchie des salaires reflète d'abord la distribution du pouvoir dans la société. L'autorité et le commandement apparaissent être les facteurs qui ont le plus d'impact dans la constitution hiérarchique.

#### 1- Le point de vue d'un syndicat :

L'autorité du contre-maître est pratiquement autant rétribuée que les connaissances du technicien : les salaires des deux sont, en moyenne, identiques.

Les grandes distorsions que subit la hiérarchie à son sommet (selon la taille de l'entreprise et la branche d'activité, les salaires des dirigeants peuvent varier de **1 à 10**) soulignent le fait qu'il n'est plus possible de la situer dans la continuité de la hiérarchie de commandement. On peut considérer en ce sens que les dirigeants sont de faux salariés. (...)

On sait maintenant (et toutes les études de sociologie industrielle le montrent bien) que la plupart des postes de responsabilités sont des postes de contrôle, donc des postes qui n'ont pas comme raison d'être une meilleure efficacité technique de l'entreprise, mais une surveillance de la discipline de l'entreprise (exemple : le bureau des méthodes, les pointeaux, les chronomètres, les contrôle de qualité, la surveillance des ateliers, les contrôles budgétaires... et il serait possible d'allonger la liste).

Si les ouvriers s'organisaient eux-mêmes, si l'entreprise était réellement la leur, ces fonctions disparaîtraient purement et simplement.

#### 2- Les trois piliers du système hiérarchique :

La hiérarchie repose ainsi sur trois piliers :

-**un pilier économique** : la hiérarchie des salaires est liée au type de développement capitaliste fondé sur les inégalités et l'entretien d'une couche pilote de consommateurs.

-**un pilier social** : la hiérarchie traduit les rapports de pouvoir, les rapports sociaux qui existent dans la société, qui dictent les conditions de l'exercice de ces responsabilités et les formes de la division du travail.

-**un pilier idéologique** : l'idéologie hiérarchique est indispensable pour assurer la solidarité du système, qui peut fonctionner tant que le principe hiérarchique reste intériorisé, accepté, par les travailleurs.

## **B- Les conflits :**

L'arme syndicale par excellence, c'est la **grève**, la cessation du travail qu'entraîne un arrêt de la production. Pour être rarissimes, elles n'en existèrent pas moins sous l'**Ancien Régime**.

Au **XVI<sup>e</sup> siècle**, l'arrivée de l'or d'Amérique bouleversa l'économie européenne, entraînant une très grave crise. On assiste alors à des luttes sociales sans précédents.

Les ouvriers imprimeurs, pour ne citer que ceux-là, déclenchèrent une grève qui durera trois ans.

Pendant longtemps, la grève fut considérée comme un délit. Les historiens estiment qu'entre **1825** et **1864** près de **10 000 grévistes** ont été emprisonnés pour ce motif. L'une des plus célèbres est celle des **Canuts**, menée en **1831** par les ouvriers lyonnais tisseurs de soie, qui travaillaient dans des conditions déplorables pour des salaires de misère.

La dépression qui s'ensuivit fut sauvage. Toutefois, l'exemple des canuts fit prendre conscience de leur force à d'autres catégories de travailleurs.

Des grèves dures, éclatent çà et là jusqu'au **Second Empire**.

S'inspirant de l'exemple britannique et voulant lui canaliser les aspirations ouvrières, **Napoléon III** fait voter le **25 mai 1864** la première loi reconnaissant le droit de grève.

Si la grève n'est plus un délit, par ailleurs, toute entrave à la liberté du travail est sévèrement réprimée, ce qui constitue un frein pour l'action syndicale.

Après la seconde Guerre, on assiste à un changement radical du cadre législatif dans lequel s'exerce le droit de grève. **La constitution de 1946** le reconnaît explicitement dans son préambule qui sera repris par la nouvelle constitution de 1958, toujours en vigueur.

Dans les services publics, le droit de grève est assorti de certaines réserves. C'est ainsi, que le personnel des chaînes de radiodiffusion et des sociétés de télévision doit assurer un « **service minimum** » en cas de cessation de travail.

## **QUESTIONS :**

Citez et caractérisez les différentes formes de grèves.

## VI- Le syndicalisme :

La loi Le Chapelier (**14-17 juin 1791**) ayant interdit sous la Révolution tous les regroupements professionnels, il fallut attendre près d'un siècle pour que soit officiellement admise **la liberté syndicale**, liberté à la fois **individuelle et collective**.

C'est en Grande-Bretagne, et en étroite corrélation avec le développement des manufactures, que sont apparus les premiers syndicats (**trade unions**). Né du machinisme, issu de la **séparation du travail et du capital**, le syndicalisme relève d'une logique différente de celle des corporations héritées du Moyen-Age.

En fonction des pays, des traditions culturelles et des rapports de force, le mouvement syndical a emprunté plusieurs voies : **l'unité** ou le **pluralisme**, **l'approche réformiste** ou **l'option révolutionnaire**, **l'action revendicative** ou la **politique contractuelle**.

Les syndicats interviennent directement ou indirectement dans de nombreux domaines :

- Les conditions de travail (durée hebdomadaire, hygiène, sécurité, etc.) ;
- Les salaires, l'intéressement et la participation ;
- La formation ;
- La négociation collective..

Ils sont par ailleurs appelés à donner leur avis dans un certain nombre d'institutions : Conseil économique et social, Commissariat général au Plan, Comité national des Prix, Commission consultative des Droits de l'homme, Agence pour le développement de l'éducation permanente...